

Quinze ans de recherches sur l'interface entre développement durable et territoires. Un bilan réflexif

Bruno Villalba, Olivier Petit

▶ **To cite this version:**

Bruno Villalba, Olivier Petit. Quinze ans de recherches sur l'interface entre développement durable et territoires. Un bilan réflexif. Développement durable et territoires, 2014, Vol. 5, n°3, 10.4000/developpementdurable.10487 . halshs-01610667

HAL Id: halshs-01610667
https://shs.hal.science/halshs-01610667

Submitted on 4 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Développement durable et territoires
Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 5, n°3 | 2014
Géohistoire des risques et des patrimoines naturels fluviaux

Quinze ans de recherches sur l'interface entre développement durable et territoires. Un bilan réflexif

Fifteen years of research on the interface between sustainable development and territories : a reflexive view

Bruno Villalba et Olivier Petit

Éditeur
Réseau « Développement durable et territoires fragiles »

Édition électronique
URL : http://developpementdurable.revues.org/10487
DOI : 10.4000/developpementdurable.10487
ISSN : 1772-9971

Référence électronique
Bruno Villalba et Olivier Petit, « Quinze ans de recherches sur l'interface entre développement durable et territoires. Un bilan réflexif », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 5, n°3 | Décembre 2014, mis en ligne le 05 décembre 2014, consulté le 30 septembre 2016. URL : http://developpementdurable.revues.org/10487 ; DOI : 10.4000/developpementdurable.10487

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Quinze ans de recherches sur l'interface entre développement durable et territoires. Un bilan réflexif

Fifteen years of research on the interface between sustainable development and territories : a reflexive view

Bruno Villalba et Olivier Petit

Les auteurs souhaitent remercier Leslie Carnoye, Hélène Melin et Bertrand Zuindeau pour leurs commentaires sur une version antérieure de ce texte. Ils remercient également Christophe Beaurain, Iratxe Calvo-Mendieta et Cyril Decouzon avec qui des échanges préalables à la tenue de la journée d'études du 26 juin 2012 ont permis de poser les termes du débat. Enfin, nous souhaitons remercier Jacques Theys, Franck-Dominique Vivien et Edwin Zaccai, qui, à travers leurs interpellations répétées ces dernières années, nous ont poussés à clarifier la manière dont notre collectif envisage le concept de développement durable. Nous restons évidemment seuls responsables des erreurs et imprécisions que ce texte pourrait comporter.

1 Les anniversaires constituent souvent des moments privilégiés pour dresser un bilan et dessiner des perspectives. Pour l'association *Développement Durable et Territoires*, l'année 2012 marquait un moment important, car elle consacrait dix années de publication de la revue éponyme (lancée en septembre 2002), ce qui offrait l'occasion de revenir sur le chemin parcouru par notre collectif et de rediscuter de la place et du rôle de la notion de Développement Durable (DD ci-après). C'est ce qui a motivé l'organisation d'une journée d'études en juin 2012, quelques jours à peine après la clôture du Sommet de Rio+20 (voir annexe) et dont le présent texte reconstitue la trame.

2 L'objectif pour notre collectif était de dresser un bilan de nos usages de la notion de DD dans nos réflexions et dans nos démarches, afin d'identifier différentes postures critiques à l'égard de l'appropriation de ce concept et des conséquences (même involontaires) que cette utilisation peut engendrer. Cette journée intitulée *Le développement durable : concept*

sous-exploité ou idée dépassée était l'occasion de présenter les deux positions schématiques qui agitent les communautés scientifiques, ainsi que les activistes, à l'égard du DD.

3 Une telle distinction, volontairement manichéenne, ne doit pas donner l'illusion que la réflexion autour de l'utilisation scientifique de cette notion se résume à cette simple opposition. Mais la dimension quelque peu exagérée de cette énonciation ne doit pas non plus conduire à sous-estimer l'existence de controverses portant sur l'utilité heuristique de ce concept, plus de vingt ans après son entrée dans les champs politique et scientifique.

4 Cette vision binaire résulte de la prise en considération d'une interrogation structurante de notre collectif[1] sur le positionnement scientifique à adopter face à ce concept[2]. Nous avons aussi été questionnés sur ses modalités d'utilisation (ou de rejet) par les acteurs sociaux et politiques.

5 La division renvoie tout d'abord à une réflexion portée par Jacques Theys (2004, voir aussi le prolongement de ces réflexions dans Theys, 2014), qui résume toute la complexité des modes d'appropriation théoriques du DD face à ses implications temporelles et spatiales. Il pointe ainsi toute l'ambiguïté d'une notion trop peu prise en considération dans les modalités d'élaboration des politiques publiques locales ; cette situation résulte d'une faiblesse de l'armature théorique qui pourrait légitimer l'exploitation plus intensive du DD et d'un déficit d'usage dans la mise en place de politiques durables. Le concept ferait ainsi l'objet d'une *sous-exploitation*...

6 D'un autre côté, nous avons toujours souhaité maintenir une attention aux évolutions des modes d'utilisation du DD par les acteurs sociaux et politiques[3]. De ce fait, les critiques portées à l'égard du DD — *idée dépassée* — ne pouvaient être ignorées dans notre manière de nous positionner collectivement à la fois face aux contenus de ces réfutations (contre-propositions théoriques, expérimentations, *etc.*) mais aussi vis-à-vis des pratiques territoriales émergentes en matière de durabilité qui ne mobilisent pas le concept de DD. À ce titre, l'Association DD&T était partenaire du Forum des associations « *Repenser le développement : la société civile s'engage* » qui s'est tenu du 20 au 22 janvier 2011 à la Cité Internationale Universitaire à Paris. Ce forum a ainsi été l'occasion de porter une vaste critique sur le concept lui-même, mais encore sur ses modalités d'application[4].

7 L'objectif de la journée d'études était d'expliciter les motivations scientifiques et, parfois éthiques, qui pourraient justifier de continuer à employer le terme générique de DD. Ce dialogue se poursuit à travers ce texte, qui met en relief l'expression de deux positions divergentes sur l'utilité heuristique et pratique de cette notion. Paradoxalement, ces deux postures partent du même constat sur une situation d'urgence toujours d'actualité, à partir des mêmes prémisses théoriques et empiriques qui avaient conduit à l'élaboration du Rapport Brundtland. Les crises sociales et écologiques persistent voire s'aggravent. En parallèle, on peut constater la richesse des usages scientifiques de la notion de DD. Cependant, les divergences que nous allons expliciter dans ce texte apparaissent dès lors qu'il s'agit de maintenir l'utilité démonstrative et explicative de cette notion, au regard du contexte politique, économique et écologique actuel.

1. Un réseau scientifique de diffusion… et de légitimation

8 Créé en 1999, sous l'égide et la bienveillante animation de Bertrand Zuindeau[5], le Réseau *Développement durable et territoires fragiles*[6] n'a pas eu d'emblée vocation à produire un questionnement théorique sur le concept de développement durable, mais s'est au contraire positionné sur une interrogation pragmatique consistant à interroger les modes d'utilisation de cette notion à partir d'une entrée territoriale (Zuindeau, 2006). Ce réseau a fonctionné de manière informelle pendant plus de dix ans, mais il a permis de développer une animation scientifique régulière, sur la base de séminaires mensuels (Séminaires Interdisciplinaires sur le Développement Durable – SIDD – 10 séances par an en moyenne), qui ont fonctionné de 1999 à 2009 ; puis de journées d'études semestrielles (Journées Interdisciplinaires sur le Développement Durable – JIDD) depuis cette date. Il a aussi permis l'organisation de colloques internationaux[7]. Enfin, il édite depuis 2002 la revue *Développement durable et territoires*, qui connaît une fréquentation et une reconnaissance institutionnelle grandissante[8]. En parallèle, les chercheurs membres du Réseau ont réalisé des opérations de recherche contractuelle, dans le cadre de programmes portés par le CNRS, les ministères en charge du développement durable et de la recherche, le Conseil régional Nord-Pas de Calais, l'ANR, *etc.* Ces programmes ont porté autour de trois axes principaux (Zuindeau, 2006) : 1) l'analyse des conceptions sociales de l'environnement (question des représentations) ; 2) la gouvernance et les jeux d'acteurs et 3) l'évaluation, au sens large. Mais dans la mesure où ces projets ont pris comme champ empirique d'application principal les territoires fragiles du Nord Pas-de-Calais, le thème des risques et de la vulnérabilité apparaît également comme un thème transversal.

9 Signalons par ailleurs, que l'activité du Réseau a été à la base d'une *offre pédagogique* de la part de nombreux enseignants-chercheurs. Cela a ainsi permis la constitution d'offres d' *enseignements spécifiques* construits autour du DD, puis, progressivement *de formations spécialisées* conçues dans une perspective interdisciplinaire. Les universités régionales ont ainsi pu bénéficier d'un investissement scientifique conséquent, dans une optique résolument interdisciplinaire[9].

10 Ces initiatives ont accompagné la diffusion de cette notion au sein des communautés scientifiques concernées, en insistant sur la polysémie théorique de la notion (soutenabilité faible/soutenabilité forte), mais aussi sur ses différentes formes d'appropriation par les disciplines. Par ailleurs, elles ont aussi permis de légitimer son usage par les acteurs opérationnels (collectivités territoriales, cabinets de conseil, *etc.*). Enfin, elles ont contribué à produire des connaissances standardisées, *via* notamment les lieux d'enseignements créés.

11 L'année 2000 va constituer une étape charnière. Cette année-là, Bertrand Zuindeau a publié un livre intitulé *Développement durable et territoire*. Sur le plan théorique, il s'agissait d'articuler l'enjeu de la temporalité avec une analyse de ses modalités d'ancrage sur le territoire. « *Il faut rappeler qu'à l'origine, au milieu des années 1980, le développement durable est plutôt envisagé comme une problématique (ou un projet) global. (...) De cette optique originelle, suivant laquelle, en quelque sorte, le DD serait une réponse globale à un problème global, subsiste une certaine réticence à considérer comme pertinente toute approche territoriale de DD.* » (Zuindeau, 2010, p. 14). L'intuition première – basée sur l'expérience d'une région en

pleine reconversion économique, qui découvrait les conséquences d'une industrialisation massivement non-durable – était de *considérer que les problèmes mondiaux détenaient une assise spécifiquement locale*. L'objectif était donc d'analyser les modalités de construction locale de cette réponse durable. Le territoire ne constitue pas un simple prétexte à un nouveau questionnement théorique sur le DD, mais un support constitutif d'une réflexion originale sur l'organisation politique, économique et culturelle du DD à l'échelle des territoires de sa mise en œuvre (Laganier, Villalba, Zuindeau, 2002). Le Réseau s'est dès lors structuré autour de l'idée selon laquelle le territoire constituait une échelle pertinente pour l'analyse DD. La réflexion s'appuyait, au sein du Réseau, sur la valorisation théorique de cette entrée territoriale pour saisir les effets du DD sur la construction de politiques publiques plus durables. Sur un plan plus pragmatique, cet ouvrage permettait ainsi de souligner les dimensions opératoires d'une telle approche, en valorisant notamment une série d'études portant sur les modalités de transformation portées par le développement durable des territoires (dimensions méthodologiques, méthodes d'élaboration des politiques, *etc.*) et d'en dresser les premiers bilans.

12 La confrontation des deux éditions du livre dirigé par Bertrand Zuindeau (2000, 2010), séparées par dix années, montre l'extension de l'analyse et des champs d'investigation de cette relation entre DD et territoire. Elle montre aussi la diversité des secteurs d'application de cette notion, qui a concerné de plus en plus d'acteurs, mais aussi de secteurs d'interventions (de l'économie au social, de la culture à l'éducation). Cet élargissement pourrait aussi traduire une dilution du concept central, à force d'usages et d'appropriations théoriques et méthodologiques diverses et variées (Galochet et *al.* 2008 ; Villalba, 2009). Entre les deux éditions, le DD a fait l'objet d'une utilisation de plus en plus extensive, tant dans les disciplines scientifiques qu'au niveau des acteurs publics et privés. De fait, la continuité des interrogations et des investigations scientifiques que traduisent ces deux livres, exprime le travail permanent de légitimation du DD réalisé par la production scientifique (Jollivet, 2013).

2. Un socle interdisciplinaire commun et un triple constat partagé

13 Il est inutile de tenter de chercher une convergence des points de vue des membres du Réseau *Développement Durable et Territoires* au sujet du DD. Les parcours personnels, les choix théoriques, tout autant que les opportunités de recherche témoignent de la diversité des modes de compréhension et d'usage de la notion de DD. Par ailleurs, les programmes de recherche conduits par ces acteurs ont participé à l'élargissement de nos perceptions du DD, notamment à partir d'une réflexion de plus en plus interdisciplinaire, mais aussi par la confrontation internationale qui n'a cessé de se renforcer dans les travaux du Réseau. Pourtant, le Réseau n'a pas produit de confrontation systématique avec les réseaux anglophones travaillant par exemple dans le champ de la *Sustainability Science* ou encore sur le thème de la résilience des systèmes socio-écologiques, même si nous sommes restés attentifs aux arguments portés par ces réseaux de recherche[10]. Les activités plus récentes du Réseau ont toutefois permis de nouer des collaborations avec des chercheurs américains, anglais, néerlandais et luxembourgeois, mais aussi d'établir un dialogue constructif avec des chercheurs travaillant dans le champ de l'économie écologique[11].

14 Pour autant, au-delà des différences de posture que nous préciserons ci-dessous, on peut considérer qu'un *socle commun* est, globalement, partagé par les membres du Réseau et peut, en partie, expliquer la continuité de cette communauté de recherche. Il s'organise autour de l'idée que les diagnostics à l'origine du rapport Brundtland sont valables, mais qu'en plus, ils permettent d'interroger les rapports établis entre les sociétés et les milieux naturels. Par ailleurs, cette approche valorise un positionnement méthodologique et épistémologique affirmé, qui repose sur une démarche interdisciplinaire (Zuindeau, 2006 ; Galochet *et al.*, 2008 ; Petit, Villalba, Zaccai, 2010). Cet ancrage dans l'interdisciplinarité s'est manifesté par exemple à l'occasion des séminaires mensuels que le Réseau a organisés entre 1999 et 2009. Dans le cadre de ces séminaires interdisciplinaires, les débats faisant suite aux présentations des chercheurs invités étaient systématiquement introduits par deux discutants issus de deux disciplines différentes. L'activité éditoriale de la revue *Développement Durable et Territoires* a aussi beaucoup contribué à renforcer la pratique de l'interdisciplinarité, dans la mesure où chaque texte soumis est lu et évalué par deux évaluateurs issus de deux disciplines différentes, lorsque cela est possible. La conduite des programmes de recherche a bien évidemment complété le travail interdisciplinaire, tant d'un point de vue théorique, qu'empirique, même si les contraintes institutionnelles des programmes de recherche ne permettent pas de développer des recherches aussi ambitieuses que ce que la pratique d'une interdisciplinarité exigeante commanderait (Goxe, Nollet, 2006)[12].

15 Le rapport Brundtland établit un constat critique de l'état écologique et social de la planète qui s'affirme de plus en plus alors que les crises s'accumulent. Le DD impose une nécessaire reformulation du cadre politique de négociation de ces crises : il s'agit bien d'un projet politique (Zaccai, 2002), dont il convient d'interroger les modalités d'application et d'évaluation (Zaccai, 2011), ce que le Réseau n'a cessé d'interroger au travers de ces dimensions territoriales.

16 Le Réseau a questionné le DD autour de *trois axes* :

17 Un *objet scientifique.* Au sein de notre collectif, la pertinence du concept n'a pas fait – et ne fait toujours pas – l'objet d'un consensus. La valeur heuristique du concept, sa pertinence théorique ou bien encore sa valeur opératoire, ont fait l'objet de débats depuis l'origine. Les positions de ses membres sont donc hétéroclites[13], notamment lorsqu'il s'agit d'apprécier l'utilisation de cette notion en dehors d'une réflexion scientifique (Godard, 1994). Il convient ainsi, soulignent certains d'entre nous, de ne pas sous-estimer la *dimension subversive originelle* du projet de DD (notamment à l'égard du mode de développement hérité de la révolution industrielle, le dogme de la croissance économique, *etc.*). On peut toutefois avancer que le DD a été et demeure considéré comme *un objet scientifique*, c'est-à-dire, un objet d'interrogation permettant d'analyser les logiques explicatives, les modes d'usage, *etc.* Il a été utilisé comme un référentiel permettant d'étudier la pertinence d'usage et la construction du contenu et de légitimation de notions telles que la résilience, la transition écologique, l'adaptation au changement climatique, *etc.* Le DD a ainsi été appréhendé comme un objet d'étude en soi, dans ses logiques d'appropriation, comme ressource symbolique, comme mode d'élaboration de la décision publique, comme ressort de l'activité économique...

18 Une *reconnaissance institutionnelle de la notion du DD qui aboutit à des usages controversés.* Depuis son émergence tardive dans l'espace politique français, et les premières expérimentations locales (avec l'image de pionnier de la région Nord-Pas de Calais), le DD se présente comme une notion clé dans l'élaboration des politiques publiques,

notamment à la fin des années 1990 (Villalba, 2010a) et est très présent dans les stratégies économiques (Vivien, 2001). Au travers des recherches scientifiques menées, le Réseau a ainsi participé à ce travail de légitimation institutionnelle, notamment par *l'expertise* que les recherches menées en son sein ont produite. Pour autant, il ne nous semble pas que nous ayons toujours sciemment accompagné les processus d'instrumentalisation de cette notion par les acteurs institutionnels (publics ou privés). Au-delà de l'instrumentalisation de ce concept, les principales critiques portent sur la délimitation de ses utilisations (dimensions environnementales au détriment d'une vision transversale, voire subversive). La controverse sur les usages multiples du DD, couplés à l'effet de *surexposition* rapide de cette notion, explique pourquoi une partie des membres de notre collectif demeure assez dubitative sur la capacité réformatrice de cette notion. Si l'utilisation de la notion devient davantage un instrument de ressourcement des institutions décisionnelles – ce que nous avons étudié – faut-il pour autant renoncer à interroger la notion ? Faut-il dissocier radicalement l'utilisation du terme par certains opérateurs des fondements théoriques de la notion ? Le bilan du travail réalisé montre que nous avons toujours construit un *rapport critique et distant vis-à-vis de la notion* en elle-même, mais aussi de ses usages – sur le plan scientifique comme politique[14]. Le Réseau, à travers ses productions scientifiques, a incontestablement contribué à l'élaboration d'un *registre de justification*[15] sur les modes d'utilisation du DD. Pour autant, il a su aussi rester attentif aux controverses ou critiques radicales dont a fait l'objet le DD au fur et à mesure de son institutionnalisation. Ainsi, par exemple, les réflexions critiques portées par Olivier Godard (1993, 2003), ou Pierre Lascoumes (2001) ont renforcé les précautions d'usage de cette notion. Le Réseau a su aussi entrer en dialogue avec certains théoriciens qui ont progressivement construit un discours d'opposition systématique face au DD[16]. Ces débats théoriques ont été diversement appropriés par les chercheurs du Réseau, mais ont participé à un élargissement du cadre théorique de perception de cette notion.

19 *La permanence de la situation d'urgence écologique et sociale*. Malgré plus de 20 ans de politiques locales, nationales et internationales légitimées par l'usage du terme DD, la transformation écologique et sociale se fait encore attendre (Zaccai, 2011)... Or, face à un tel constat, partagé sur le plan scientifique (Theys, 2009), comment le Réseau doit-il s'interroger sur ses propres politiques de recherche ? Ne va-t-on pas vers une segmentation de l'orientation des financements, de l'attribution des postes, *etc.*, au détriment d'une approche transversale et interdisciplinaire que portait l'option du DD ? On passe ainsi d'une vision transversale à une vision segmentée : de l'animation conjointe des trois piliers (ou quatre ou cinq) vers des approches partielles (plan climat, économie verte, services écosystémiques, éco-quartiers. Cela se voit d'ailleurs à travers le recentrage vers la question de l'environnement et de l'écologie. Ne va-t-on pas vers un renforcement de l'*opérationnalisation de la recherche* liée au DD (comme le montrerait l'essor d'approches comme l'écologie industrielle, l'ingénierie écologique...) ? Bien sûr, il faut tenir compte de la lassitude intellectuelle, résultant d'une routinisation de l'utilisation de la notion en elle-même... La (ré)apparition de nouvelles notions (comme la croissance verte, la transition...) exprime le besoin d'un renouvellement des concepts (innovation sémantique qui est censée promouvoir une nouvelle perception des enjeux concernés), signe aussi d'un renouvellement des acteurs politiques (alternances politiques qui incitent à l'utilisation d'un affichage différent).

20 À partir d'un socle (*relativement*) partagé, l'histoire récente du Réseau montre comment il a été possible de construire des modalités d'exploration théorique et d'exploitation

empirique divergentes du DD. Loin de constituer un frein épistémologique – qui aboutirait à l'idée que cette absence d'unité théorique serait le constat d'une carence scientifique – ces différences interprétatives témoignent du souci d'approfondissement conceptuel de la notion. Le Réseau a de plus renforcé cette multiplicité des points de vue, en favorisant les confrontations disciplinaires, et en prenant soin de relier ces réflexions théoriques à un rapprochement constant à des études de terrain. Cette plasticité d'usage du DD doit cependant nous interroger sur les principales conclusions liées à son utilisation disparate.

3. Quelques éléments d'un bilan de recherche

21 Le « drapeau » du DD n'a, nous semble-t-il, jamais été brandi par notre collectif avec une volonté d'instrumentalisation. Nous avons toujours développé une critique de la notion, celle-ci servant de marqueur pour les débats, plutôt que de dogme indépassable. Pour autant, quels enseignements tirer de ce parcours de recherche ?

22 La création d'un réseau de recherche interdisciplinaire sur le DD, actif à l'échelle régionale mais nouant des partenariats à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale, a constitué une originalité. Bien entendu, de tels réseaux thématiques ont été créés avant le nôtre[17]. Toutefois, ils ne sont jamais parvenus à offrir une animation scientifique régulière, ouverte sur les acteurs impliqués dans les politiques de DD, sur une aussi longue période. Une association reconnue comme l'association Natures Sciences Sociétés Dialogues a bien sûr longtemps mobilisé la notion de DD dans l'exercice de son activité (Jollivet, 2001). Néanmoins, l'originalité de *Développement Durable et Territoires* tient évidemment dans la dimension territoriale, centrale pour incarner les problématiques attachées au DD et dans l'interface proposée avec les acteurs publics et associatifs territoriaux qui reconnaissent dans l'association *Développement Durable et Territoires* un partenaire privilégié pour orienter leurs choix stratégiques.

23 Notre Réseau a pleinement bénéficié des *avantages liés à son caractère informel* : peu de pressions, pas de hiérarchie pesante, peu de contraintes formelles, mais plutôt un « engagement moral » pour le collectif. Cette absence de reconnaissance institutionnelle nous a peut-être fait manquer quelques opportunités, notamment à une époque, au milieu des années 2000, où le DD apparaissait comme un élément structurant des politiques publiques (et des appels d'offres liés). Nous aurions pu à cette époque trouver peut-être un financement plus pérenne pour notre revue par exemple. Le caractère informel a sans doute aussi été préjudiciable à un renforcement de la place de cet axe de recherche au sein des communautés scientifiques concernées. Même si nous avons réussi à développer des formations spécialisés sur la plupart des sites universitaires, que quelques postes ont été créés autour de cette dominante, la constitution d'une communauté épistémique reste encore hypothétique.

24 Nous n'avons jamais traité le DD de manière complaisante. Mais sans doute avons-nous *sous-estimé la légitimation* que nous avons pu, volontairement ou non, octroyer à ce concept. Malgré le regard critique que nous portons tous à l'égard de cette notion, notre positionnement dans le paysage académique, fondé sur ce label, conduit à lui offrir ainsi une légitimité théorique, à le parer des attributs de la science, et à participer à une forme de validation de toutes les démarches qui se réclament du DD (qu'elles soient conduites par des ONG, les pouvoirs publics ou des entreprises). Notre attention s'est portée sur l'interaction DD et territoire, en examinant notamment des expérimentations locales qui

revendiquaient l'usage de ce concept (Bassin Minier, collectivités territoriales...). Cette attention a ainsi pu, parfois, contribuer à donner l'illusion politique d'une mise en place effective de telles politiques. Or, comme le souligne Edwin Zaccai (2002), le DD est avant tout un projet, un horizon, mais sa mise en œuvre effective est encore bien lointaine...

25 Au fur et à mesure que ce concept pénétrait les politiques publiques, les discours rhétoriques des acteurs, une évolution s'est opérée dans la manière de conduire les programmes scientifiques des membres du Réseau. À l'origine, les activités auxquelles participaient les membres du Réseau étaient davantage des recherches thématiques appliquées (sur la pollution des sols, la gouvernance de l'environnement, les risques). Grâce au travail régulier d'animation scientifique et les relations privilégiées entretenues avec les acteurs du territoire travaillant sur les questions de DD, nous sommes davantage engagés dans le conseil, l'accompagnement, le suivi et l'évaluation des politiques de DD territorialisées. Sans aller jusqu'à parler de recherche-intervention, les chercheurs du Réseau ont clairement un poids important dans les instances consultatives mises en place par les institutions, comme le Conseil régional Nord-Pas de Calais par exemple. Cela ne signifie pas que nous cautionnons cependant toutes les politiques conduites par ces institutions, mais nous essayons de mobiliser nos connaissances du terrain et nos pratiques de recherche pour contribuer à la réflexion dans des instances comme le comité scientifique et technique de la Transformation Écologique et Sociale de la région Nord-Pas de Calais par exemple.

26 Nous avons peut-être *sous-estimé certaines critiques* plus ou moins frontales portées au DD : par exemple, nous n'avons pas accordé une attention élaborée aux critiques de la décroissance, aux controverses terminologiques (soutenable plutôt que durable, Vivien, 2005), sur le sens même du développement (Berr, Harribey, 2006), aux enjeux épistémologiques de ces controverses[18]. De même, l'histoire environnementale n'a sans doute pas bénéficié d'une attention suffisante[19], ainsi que la philosophie de l'environnement[20].

27 Enfin, nous avons sans doute tardé à inscrire nos problématiques dans une *approche internationale plus assumée*. Nous avons aussi parfois été trop marqués par les orientations théoriques francophones. Les controverses théoriques sur les modalités d'interprétation et d'utilisation du DD à l'échelle internationale n'ont parfois pas fait suffisamment l'objet d'un questionnement direct au sein des programmes de recherche élaborés sur le territoire local. À titre d'exemple, on a pu se rendre compte que la mobilisation du DD comme concept, sans être une particularité française, n'était plus tellement débattue, notamment dans les pays anglo-saxons (Daly, 1996 ; Blühdorn, 2000 ; Dobson, 2007). L'idée demeure présente en effet, mais les analyses se portent davantage vers la question de la *soutenabilité*, c'est-à-dire la caractérisation d'une situation donnée, plutôt que sur un discours sur le DD qui pourrait apparaître comme trop dogmatique, un état inatteignable en quelque sorte.

28 Finalement, malgré l'affichage récurrent de cette question du DD et des territoires, nous avons progressivement basculé vers des questionnements plus étroits – au sens où ils ont pu répondre davantage à l'utilité de la commande publique – : la gouvernance de l'eau, la sobriété énergétique[21], les risques industriels ou environnementaux, l'écologie industrielle, les liens santé-environnement, les trames vertes, la biodiversité... Le DD et les territoires apparaissaient ainsi davantage comme une toile de fond que comme l'objet central de l'analyse.

4. Le développement durable : ancrage et bifurcations

29 Il convient de tenir compte de *l'éventail des positionnements théoriques* que nous avons pu adopter dans nos utilisations du DD. Incontestablement, la référence à la dimension territoriale a permis de constituer un collectif ouvert de recherche, facilitant - l'intégration de notions essentielles qui offraient la possibilité de saisir la complexité du lien entre durabilité et territoire. Les concepts de risque, de gouvernance, de mobilisation, et, plus récemment, de transition (Semal, Szuba, 2010) ou de résilience, ont ainsi contribué à renforcer l'exploration des liens entre les dimensions temporelle et spatiale. Cette dimension territoriale a dès lors facilité la prise en considération des modalités opérationnelles d'application du DD : de l'analyse des politiques publiques en passant par les registres de mobilisation ou la construction d'indicateurs, d'une réflexion sur l'écologie industrielle à l'économie de la fonctionnalité, *etc.*

30 La diversité des approches (Zuindeau, 2010) ne doit pas cependant masquer la situation délicate du positionnement théorique de notre réseau face à cette notion. La période actuelle exprime de multiples interrogations. Sans être exhaustifs, nous en retenons quatre :

31 La première porte sur *l'enjeu temporel* (durabilité/soutenabilité), qui est réinterrogé au regard de la permanence (voire de l'accélération) des urgences sociales et écologiques (Villalba, 2010b ; Semal, 2012). Ce qui s'avérait n'être qu'une probabilité forte au moment de la production du Rapport Brundtland, est aujourd'hui un discours commun du débat public – même si on peine à en tirer toutes les conséquences effectives dans l'élaboration des politiques publiques nationales, locales comme internationales... Par conséquent, la sous-exploitation ou le dépassement du concept permet d'exprimer une position critique sur les modalités d'utilisation du concept lui-même. Dès lors, quelle posture théorique adopter ? Au regard de la situation de crise actuelle et des dégâts économiques, sociaux et écologiques liés aux transformations du monde (place de la technique, rapport au temps fondé sur le court-termisme, irréversibilités à l'œuvre, *etc.*), faut-il continuer à employer le DD comme mot d'ordre pour l'action et comme cadre de pensée pour conceptualiser l'action ? En continuant à employer ce concept, n'est-ce pas prendre le risque de ne pas suffisamment prendre en considération les notions essentielles d'irréversibilités et de limites, qui peuvent contribuer à interroger la dynamique de ce projet (maintenir une logique de développement économique) ?

32 La deuxième montre que les *modalités d'utilisation socio-politiques et économiques du concept connaissent de profondes mutations*. Celles-ci résultent tout à la fois d'une diversification des modes d'application (multiplications des dispositifs employant la référence au DD), ainsi que de l'émergence de notions concurrentes (croissance verte, transition écologique...). Presque trente ans après, l'« *illusion motrice* » (Zaccai, 2002 : 332), est devenue un point de ralliement pour des changements politiques. En s'immisçant dans les mécanismes de régulations internationaux et nationaux, en devenant une figure allégorique constante dans les discours des autorités morales, le DD acquiert une dimension sémantique plus concise et opérationnelle : le « flou » originel du concept tend à laisser la place à un dispositif opérationnel tellement disparate dans ses applications qu'il perd en cohérence théorique et politique (Villalba, 2013). Le DD a fait l'objet d'usages et de labellisations utilitaristes et discursives ; autant d'appropriations asymétriques qui élaborent néanmoins des dispositifs de traduction adaptés aux objectifs des acteurs qui s'en

saisissent. Sans doute, le DD a su s'instituer au-delà des discours d'intention, et permettre, parfois, l'intégration de certains principes d'action (précaution, responsabilité, participation, transversalité...) dans les pratiques et favoriser leur « routinisation ». Sans doute, cette présence, si forte dans les discours politiques comme économiques, a-t-elle favorisé la constitution d'une sorte de « *méta-récit* » (Rumpala, 2010), qui gomme quelque peu les contradictions entre l'intention de la durabilité et la continuité de pratiques court-termistes.

33 Nous sommes cependant probablement en train de connaître (et en partie de participer) à une évolution des modes de construction des usages du DD ; nous passons progressivement d'une phase davantage centrée sur la question de l'atténuation (faire du DD une stratégie permettant de réduire l'ampleur des conséquences des crises écologiques) à une phase construite autour de l'adaptation (prendre acte de la réalité présente des crises et procéder à un ajustement structurel de nos organisations sociales et économiques) (Ragot, Villalba, 2013). L'atténuation suppose l'élaboration de solutions techniques et politiques destinées à mettre fin à la contrainte subie en raison d'une interaction déséquilibrée. Elle est préconisée dans le cas d'une certitude sur la situation écologique étudiée et sur les solutions proposées pour résoudre cette situation de crise. L'adaptation prend plusieurs figures, plus complémentaires en réalité qu'alternatives. Elle désigne d'abord les techniques et dispositifs de corrections des problèmes : traitement des pollutions, dispositifs thérapeutiques en cas de problèmes de santé, réparations de différente nature, *etc.* Avec une optique davantage monétaire, elle concerne aussi les diverses compensations financières : solutions assurantielles, indemnisations, subventions, etc. Mais elle peut aussi s'appliquer aux mesures visant à réduire les conséquences attendues de problèmes à venir : relèvement et renforcement de digues dans le cas de risque inondation, « plan canicule », recherche de moyens faisant face au manque d'enneigement dans les stations de montagne, *etc.* Dans ces dernières caractéristiques, il est possible de voir une forme d'anticipation (voir troisième moment de la séquence), mais se limitant en l'occurrence à réduire les conséquences des problèmes et non à œuvrer au niveau de leurs causes pour chercher à les éviter. Les innovations participent également à cet effort d'adaptation même si une bonne partie d'entre elles cherchent là aussi à éviter les problèmes. L'étude de ces formes variables d'adaptation, autant dans une optique normative que strictement analytique participe aussi d'une épistémologie des relations homme/environnement. Elle est susceptible de s'appuyer sur des concepts déjà éprouvés mais non encore stabilisés tels que : la vulnérabilité, la résilience, peut-être aussi – avec une lecture davantage axée sur les individus – celui de « capabilité ».

34 Dès lors, suffit-il de mettre en avant l'obsolescence de la notion de DD pour masquer la permanence des questionnements que ce concept soulevait ? Les questions originelles soulevées par le DD demeurent plus que jamais d'actualité (les rapports au temps, à l'espace, les questions d'équité, les enjeux de gouvernance) et, malgré toutes les récupérations que ce concept a subi, il continue à poser des questions vives aux chercheurs et aux décideurs.

35 La troisième interrogation nous invite à nous positionner plus clairement sur la question de la décroissance. Le courant de la décroissance a connu ces dernières années, notamment en France, un certain succès dans le milieu politique comme académique (Semal, 2012). Pour les tenants de la décroissance, le DD n'est pas seulement un concept inutile ou dépassé, il est nuisible. Les fondements théoriques de ce courant et tout

l'appareillage conceptuel qui va avec gagnent en reconnaissance, si l'on en juge par la série de numéros spéciaux publiés ces dernières années dans des revues scientifiques de portée internationale (*Ecological Economics, Journal of Cleaner Production, Futures, Environmental Values*, etc.). Sans ignorer ce mouvement, nous ne lui avons sans doute pas réservé toute la place qui lui revient. En particulier, un des éléments structurants de ce courant est l'insistance sur la question des limites – question qui tenait une place centrale dans les écrits des nombreux auteurs de la fin des années 1960 et du début des années 1970 (Boulding, Commoner, Daly, Georgescu-Roegen, Passet...) et qui a été en quelque sorte délaissée par la suite au profit d'une conciliation ou d'un compromis (introuvable ?) entre environnement et développement. Réinvestir ces aspects est sans doute salutaire, dans un contexte où le pic de pétrole a été franchi, où les effets irréversibles de nos modes de production et de consommation se font sentir un peu plus chaque jour. Néanmoins, il ne faut pas négliger les impasses, les blocages inhérents à toute politique qui prendrait au sérieux ces enjeux. Si la reconnaissance d'une décroissance des flux de matière et d'énergie dans les processus de production et de consommation est un élément à prendre en compte, comment imaginer concrètement la mise en œuvre des rationnements qui devraient s'imposer si l'on suit ce raisonnement jusqu'au bout ? D'un point de vue économique, mais plus fondamentalement encore, d'un point de vue politique ? Est-ce que les stratégies actuellement à l'œuvre en France ne poussent pas, au contraire, à une relance de l'ingénierie écologique (Troisième révolution Industrielle[22]) et à une approche plus techniciste qu'autre chose ?

36 Enfin, la quatrième constate la concurrence théorique que connaît le DD. Face à l'émergence de concepts concurrentiels (transition[23], résilience, économie verte, *etc.*)[24], le DD connaît à son tour les conséquences de sa routinisation : perte d'attractivité chez les décideurs en raison de son invocation rituelle dans les discours, sentiment de déjà-vu vis-à-vis des publics cibles, etc. S'il est intéressant d'étudier les distorsions entre les mobilisations langagières et les applications effectives, entre les pratiques discursives qui ont vocation à banaliser la notion et les effets de saturation que cela peut produire, nous ne pouvons que constater la perte d'attractivité du DD.

37 Au niveau national, les perspectives de recherche ne s'orientent qu'assez peu autour de cette thématique (Ragot, Villalba, 2013). Pour le dire simplement, le DD ne fait plus guère recette en matière de financement de recherche... L'enjeu théorique est ainsi de s'interroger sur la cohérence d'un cadre théorique qui pourrait à la fois intégrer cette évolution des pratiques institutionnelles du DD et de ses réorientations présentes. Il n'est pas certain que les changements sémantiques (*du DD à la croissance verte*) permettraient de justifier une réorientation théorique de l'Association *Développement Durable et Territoires*. Sont-elles à ce point significatives de la mise en place d'une conception alternative de l'organisation des rapports socio-économiques ? Insister sur la continuité de l'approche théorique permettrait ainsi d'assurer la pérennisation de questionnements théoriques qui, loin s'en faut, n'ont pas tous trouvé de réponses. Assurer cette continuité ne serait-il pas ainsi le gage d'une tentative d'éclaircissement et de renforcement théorique du concept ?

38 Le Réseau, puis l'Association *Développement Durable et Territoires* ont, depuis leur origine, vocation à être un lieu de débat qui puisse accueillir ces questionnements et constituer un espace pour que prennent forme ces controverses. La polarisation (sous-exploité ou dépassé) permet de simplifier les termes d'un débat complexe ; ce faisant, il nous offre aussi l'occasion d'interroger nos propres pratiques de recherche, ainsi que les ressorts

éthiques qui les animent. Loin de pouvoir trancher entre deux postures antagonistes, les quelques éléments de débat qui précèdent ont vocation à témoigner de la difficulté de construire un projet collectif de recherche qui se construit en valorisant la diversité des positions intellectuelles. Le territoire viendra – au regard des adaptations dont il devra faire preuve, et avec lui les conditions de production des politiques publiques – , encore une fois, nous aider à formaliser nos concepts, nos pratiques de recherche et notre place d'expert et de citoyen.

BIBLIOGRAPHIE

Berr E., J-M. Harribey (dir.), 2006, *Le développement en question(s)*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.

Blühdorn I., 2000, *PostEcologist Politics: Social Theory and the Abdication of the Ecologist Paradigm*, London & New York, Routledge.

Commissariat Général au Développement Durable, 2009, « L'économie verte en perspectives : vers une mise en débat des modèles de transition », in *Horizons 2030-2050*, n° 1, octobre, p. 3-10.

Daly H. E., 1996, *Beyond Growth: the economics of sustainable development*, Boston, Beacon Press.

Didier C., R. Huët, 2010, « Enseigner l'environnement dans les universités et grandes écoles. Gros plan sur trois enseignements », in Milot N., S. La Branche (dir.), *Enseigner les sciences sociales de l'environnement*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, collection « Environnement et société », p. 83-106.

Dobson A., 2007, *Green Political Thought*, 4ème édition, London-New York, Routledge.

Galochet M., J. Longuépée, V. Morel, O. Petit (dir.), 2008, *L'environnement : discours et pratiques interdisciplinaires*, Arras, Artois Presses Université.

Godard O., 1993, « Le développement durable » in Commissariat général du Plan, *L'économie face à l'écologie*, Paris, La Découverte/La Documentation française.

Godard O., 1994, « Le développement durable : paysage intellectuel », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 2, n° 4, p. 309-322.

Godard O., 2003, « Développement durable et principes de légitimité », *Social Science Information*, vol. 42, n° 3, p. 375-402.

Goxe A., J. Nollet, 2006, « L'impératif interdisciplinaire des études environnementales. Eléments de réflexion sur les conditions sociales et pratiques de l'interdisciplinarité dans le cadre des recherches financées par contrat », *Communication à la première journée d'études du réseau PREVERE « L'interdisciplinarité dans la recherche des SHS de l'environnement »*, IEP de Grenoble, miméo, 19 p.

Jackson T., 2009, *Prosperity without growth? The transition to a sustainable economy*. Sustainable Development Commission, London.

Jollivet M. (dir.), 2001, *Le développement durable, de l'utopie au concept*, Paris, Elsevier, collection « environnement ».

Jollivet M., 2013, « Bertrand Zuindeau (éd.), Développement durable et Territoire, Presses universitaires du Septentrion, 2010, 517 pages, nouvelle édition originale (Collection « Environnement et société »). », Développement durable et territoires [En ligne], vol. 4, n° 1er Avril 2013, mis en ligne le 09 juillet 2013, consulté le 22 janvier 2014. URL : http://developpementdurable.revues.org/9756.

Laganier R., B. Villalba, B. Zuindeau, 2002, « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable, mis en ligne le 01er septembre 2002, consulté le 03 juin 2012. URL : http://developpementdurable.revues.org/774.

Lallau B., 2011. « La résilience : moyen et fin d'un développement durable ? », *Éthique et économique/Ethics and Economics,* 8 (1).

Latouche S. et *al.*, 2003, *Défaire le développement. Refaire le monde*, Paragon.

Lascoumes P., 2001, « Les ambiguïtés des politiques de développement durable », in : Michaud Y. (dir.), *Qu'est-ce que les technologies ?*, Université de tous les savoirs (volume 5), Paris, Éditions Odile Jacob.

Petit O., Villalba B., Zaccai E., 2010, « Interdisciplinarité et développement durable », *in* Zuindeau B. (éd.), *Développement durable et territoire*, Presses Universitaires du Septentrion, 2010, p. 37-48.

Ragot L., Villalba B., (dir.), 2013, *SHS et Environnement. Panorama et prospective*, rapport consultable sur : http://www.allianceathena.fr/spip.php?article48.

Rumpala Y., 2010, *Développement durable ou Le Gouvernement du changement total*, Lormont, Éditions Le Bord de l'Eau.

Semal L., M. Szuba, 2010, « Villes en Transition : imaginer une société des relocalisations en urgence », *Mouvements*, 3/2010 (n° 63), p. 130 -136.

Semal L., 2012, *Militer à l'ombre des catastrophes. Contribution à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition*, Thèse Science Politique, Lille 2-Sciences Po Lille.

Theys J., 2004, « Le développement durable : un concept sous exploité », Contribution à l'appel d'offre du PUCA sur « Villes et territoires durables », Ministères de l'environnement et de l'équipement. DOI : 10.4000/developpementdurable.10196.

Theys J., 2009, « Le développement durable vingt ans après : plaidoyer pour une seconde étape. », in Theys J., C. du Tertre, F. Rauschmayer, B. Zuindeau, *Le développement durable, la seconde étape*, La Tour d'Aigues, Édition de l'Aube, p. 21-60.

Theys J., 2014, « Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ? », Développement durable et territoires, vol. 5, n° 1, février 2014, URL : http://developpementdurable.revues.org/10196 ; DOI : 10.4000/developpementdurable.10196.

Villalba B. (dir.), 2009, *Appropriations du développement durable. Émergences, Diffusions, traductions*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. sciences politiques.

Villalba B., 2010a, « Le développement soutenable et les politiques publiques. Interprétation restrictive et institutionnalisation extensive », in Aubertin C., Vivien F.-D. (dir.), *Le développement durable, Enjeux politiques, économiques et sociaux*, Paris, La documentation Française, p. 77-101.

Villalba B., 2010b, « L'écologie politique face au délai et à la contraction démocratique », in *Ecologie et Politique*, n° 40, p. 95-113.

Villalba B., 2013, « La dimension politique refoulée du développement durable », in : Euzen A. (dir.), *Le développement durable à découvert*, Paris, Éditions du CNRS.

Vivien F.-D., 2001, « Histoire d'un mot, histoire d'une idée : le développement durable à l'épreuve du temps », in Jollivet M. (dir.), *Le développement durable, de l'utopie au concept*, Paris, Elsevier, collection « environnement », p. 19-60.

Vivien F.-D., 2005, *Le développement soutenable*, Paris, La Découverte, collection « Repères ».

Zaccai E., 2002,, *Le développement durable. Dynamique et constitution d'un projet*, Bruxelles, Presses Interuniversitaires Européennes, Peter Lang.

Zaccai E., 2011, *25 ans de développement durable, et après ?,* Paris, PUF.

Zuindeau B., 2006, « Le réseau comme forme d'organisation de l'interdisciplinarité « par le bas » : l'exemple de Développement durable et Territoires fragiles », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, n ° 3, p. 286-292.

Zuindeau B. (dir.), 2000, *Développement durable et territoire*, 1ère édition, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

Zuindeau B. (dir.), 2010, *Développement durable et territoire*, Nouvelle édition, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

ANNEXES

Une nécessaire étape réflexive : La journée d'étude du 26 juin 2012 : *Le développement durable : Concept sous-exploité ou idée dépassée ?*[25]

Cette journée se voulait un moment d'introspection destiné à s'interroger à la fois sur le bilan des programmes de recherches, sur l'évolution de nos rapports théoriques avec le DD et sur ses perspectives d'usages... alors même que se tenait la et d'examiner nos rapports avec cet objet. Les membres du Réseau ont ainsi pu confronter leurs questionnements à des approches nationales (Jacques Theys, Chargé de cours à l'EHESS, ancien responsable de la prospective au Ministère en charge du développement durable ; Franck-Dominique Vivien, Maitre de Conférences en économie, REGARDS, Université de Reims Champagne Ardenne ; Corinne Larrue, Professeure en aménagement de l'espace-urbanisme, UMR CITERES, Université de Tours) et internationale (Edwin Zaccai, Professeur en sciences de l'environnement, CEDD/IGEAT, Université Libre de Bruxelles, Belgique ; Stéphane Nahrath, Professeur de science politique, Institut Universitaire Kurt Bösch et Université de Lausanne, Suisse). L'approche territoriale valorisée par l'association *Développement Durable et Territoires* a ainsi été interrogée, tout comme les perspectives heuristiques de l'usage du DD. Si le projet porté par notre collectif, il y a une dizaine d'années, pouvait sembler novateur, c'est devenu aujourd'hui une évidence pour tous que le lien entre DD et territoires est un lieu légitime de questionnement scientifique (plusieurs courants théoriques viennent en appui de cette approche, comme les travaux sur la proximité, les régimes institutionnels de ressources par exemple). Pourtant, cette évidence n'est pas toujours partagée. Les différentes contributions publiés dans la revue *Développement Durable et Territoires* entendent contribuer à cette réflexion dialectique sur l'opportunité et l'utilité scientifique de l'utilisation du DD.

NOTES

1. D'abord informel, le réseau *Développement durable et territoires fragiles* s'est institutionnalisé au cours de l'hiver 2010 en prenant la forme d'une association Loi 1901 qui réunit actuellement une quarantaine de personnes (majoritairement des enseignants-chercheurs en économie, géographie-aménagement, science politique et sociologie).

2. La notion de développement durable est à l'origine de la formation du réseau, voir http://developpementdurable.revues.org/1520?&id=1520.

3. Comme en témoigne la composition du comité d'orientation de la revue *Développement Durable et Territoires*, qui permet une intervention et une interpellation permanente des acteurs de la société civile dans les questionnements scientifiques de la revue. http://developpementdurable.revues.org/1268.

4. http://www.nss-dialogues.fr/Forum-des-associations-01-2011.

5. http://clerse.univ-lille1.fr/spip.php?article203.

6. Pour une présentation générale et quelques étapes historiques : http://developpementdurable.revues.org/1520.

7. Par exemple, le colloque organisé à l'Université Lille 2 « Instituer le développement durable. Appropriations, professionnalisations, standardisations » en novembre 2007, ou encore le colloque organisé à l'Université Lille 1 « La problématique du développement durable vingt ans après » en novembre 2008.

8. On se réfère ici notamment à la reconnaissance par l'AERES qui intègre depuis 2009 dans sa liste de revues en géographie et aménagement du territoire la revue *Développement Durable et Territoires*.

9. Signalons par exemple, les formations *Développement soutenable* de Sciences Po Lille (depuis 2005), le Master Développement des Territoires, Aménagement et Environnement de l'Université d'Artois, accueillant des géographes et des économistes, mais aussi le Master Économie et Gestion de l'Environnement et du Développement Durable (EGEDD) longtemps hébergé conjointement par l'Université Lille3 et l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et désormais proposé à l'ULCO seulement (voir Didier et Huët, 2010 pour la présentation du déroulé de certaines expériences d'enseignement).

10. Journée interdisciplinaire sur le développement durable organisée en 2010 sur le thème de la résilience et des territoires (http://clerse.univ-lille1.fr/spip.php?article89) ; Lallau (2011).

11. Voir le colloque international *Ecological Economics and Institutional Dynamics* qui s'est tenu en juin 2013 à Reims, Bruxelles et Lille (http://esee2013.sciencesconf.org) et pour lequel les chercheurs de notre Réseau ont joué un rôle pilote.

12. En outre, certains regrettent que l'interdisciplinarité ne soit pas davantage systématisée dans les travaux conduits ou encadrés par le Réseau. Marcel Jollivet remarquait ainsi récemment, dans le cadre d'une note de lecture qu'il a consacré à l'ouvrage de Bertrand Zuindeau (2010), que cet ouvrage collectif se limitait à une collection de textes monodisciplinaires sur les enjeux du développement durable des territoires, alors qu'il aurait précisément été l'occasion de montrer comment l'interdisciplinarité peut aider à appréhender ces enjeux de façon renouvelée (Jollivet, 2013).

13. Certains pensent que celui-ci reste un concept actuel et qui garde une certaine force qui n'a pas développé tout son potentiel. D'autres ont plutôt l'idée que ce dernier a été sous-exploité mais en même temps est dépassé.

14. Ainsi, la vision anthropocentrée a pris le pas sur la notion d'équilibre entre les piliers du DD. Il y a une perte de transversalité aussi. Ces deux aspects se voient au travers des politiques de financement de recherches notamment qui reviennent à un mode de fonctionnement plus

cloisonné des sciences. L'association, en restant focalisée sur son objet d'étude est probablement passée à côté de ces changements.

15. Nous n'utilisons pas ici cette expression au sens où l'emploient Boltanski et Thévenot dans leurs propres travaux.

16. Serge Latouche était l'intervenant lors d'une séance du Séminaire interdisciplinaire sur le développement durable, du 30 mai 2003. Le titre de son propos, « L'imposture du développement durable », ne laissait aucun doute sur ses conclusions... Il a développé cette approche dans son livre collectif (Latouche et *al.*, 2003).

17. On pense notamment, pour se limiter au contexte français, au réseau européen sur le développement durable lancé en 1997 par le C3ED (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) ou encore au réseau d'information Médiaterre destiné à rassembler tous les acteurs du développement durable travaillant dans les collectivités, les services de l'État, mais aussi les instituts de recherche.

18. Nous avons néanmoins accueilli Serge Latouche dans nos séminaires dès le printemps 2003 ; consacré une journée en 2011 à la croissance verte et à la décroissance ; requalifié certaines des formations universitaires que nous portons en direction du développement soutenable.

19. Voir le numéro de la *Revue d'Histoire moderne contemporaine*, n° 56-4, octobre-novembre 2009.

20. Hélène Gorge, « Hache Émilie, *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*, Paris, La Découverte, collection Les empêcheurs de penser en rond, 2011. », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 4, n° 1, Avril 2013, mis en ligne le 13 mars 2013, consulté le 21 février 2014. URL : http://developpementdurable.revues.org/9644.

21. http://sobrietes.meshs.fr/.

22. Voir http://www.latroisiemerevolutionindustrielleennordpasdecalais.fr/ (consulté le 22 février 2014).

23. Voir Jackson (2009),- voir la fiche : http://developpementdurable.revues.org/8899. Voir aussi Semal L., 2008, « Rob Hopkins, 2008, The Transition Handbook. From Oil Dependency to Local Resilience, Green books, 224 p. », Développement durable et territoires [En ligne], Lectures, Publications de 2008, mis en ligne le 15 juillet 2008, consulté le 22 février 2014. URL : http://developpementdurable.revues.org/7513.

24. Commissariat Général au Développement Durable (2009).

25. Organisée par l'Association *Développement durable et territoires*, Maison européenne des Sciences de l'Homme et de la Société, Lille, 26 juin 2012, http://www.meshs.fr/page.php?r=24&id=1129&lang=fr.

RÉSUMÉS

Quinze ans après la création du réseau de recherche « Développement durable et territoires fragiles », ce texte vise à reconstituer, rétrospectivement, comment le réseau s'est saisi de la notion de développement durable dans le cadre de son activité de recherche et d'animation scientifique. Ce regard réflexif s'imposait, dans un contexte où le développement durable est désormais reconnu comme un référentiel clé des politiques publiques territoriales, mais aussi comme un concept instrumentalisé par une variété d'acteurs aux logiques parfois contradictoires.

Fifteen years after the creation of the research network 'Développement durable et territoires fragiles' (Sustainable development and fragile territories) this article aims at retracing the way this research network has mobilized the notion of sustainable development, in the framework of its research activity and scientific animation This reflexive view was needed, in a context characterized by a large recognition of sustainable development as a key component of territorialized public policies, but also by the mobilization of this notion by a variety of actors, with sometimes contradictory logics.

INDEX

Keywords : sustainable development, interdisciplinarity, collective research, network
Mots-clés : développement durable, interdisciplinarité, recherche collective, réseau

AUTEURS

BRUNO VILLALBA

Bruno Villalba est Professeur de science politique à AgroParisTech et membre du Centre d'Études et de Recherches Administratives Politiques et Sociales (CNRS-UMR 8026). Ses recherches portent sur la sociologie de l'environnement (les publications peuvent être consultées sur le site professionnel). Il est rédacteur en chef de la revue Études Rurales. Il dirige en outre le comité scientifique du programme Infrastructures de Transports Terrestres, ECOsystèmes et Paysages (ITTECOP).

OLIVIER PETIT

Olivier Petit est Maître de Conférences en économie à l'Université d'Artois et directeur de la publication de la revue *Développement durable et territoires*. Il effectue ses recherches au sein du Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques (UMR 8019, CNRS-Université Lille 1). olivier.petit@univ-artois.fr